

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 12 juillet 2021 à 18 h 03, sans la présence du public, et ce, conformément aux dispositions des décrets et arrêtés ministériels applicables dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

21-07-622 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 12 juillet 2021 soit et il est, par les présentes, adopté en y déplaçant le point 6 au point 7 et en y ajoutant le point 6 suivant :

6. Acquisition / Lot 6 427 855 / Route Harwood / Autorisation de signature

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt du rapport 2019-2020 sur la gestion contractuelle
3. Destitution / Employé n° 1654
4. Entente / Occupation temporaire du domaine public / Productions Nous I inc. / Partie des lots 1 547 069, 1 547 068, 1 546 564, 2 776 544, 2 776 543 et 2 776 542 / Autorisation de signature
5. Demande de subvention / Programme Fonds canadien de revitalisation des communautés / Autorisation de signature
6. Acquisition / Lot 6 427 855 / Route Harwood / Autorisation de signature
7. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

21-07-623 Dépôt du rapport 2019-2020 sur la gestion contractuelle

Conformément à l'article 573.3.1.2 al. 7 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier et directeur général adjoint dépose au Conseil le rapport pour les années 2019 et 2020 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

21-07-624 Destitution / Employé n° 1654

CONSIDÉRANT la note de service des représentantes du Service des ressources humaines et du directeur du Service concerné datée du 8 juillet 2021, relativement aux faits et recommandations qui y sont rapportés à l'égard de l'employé n° 1654;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'employé n° 1654, soit destitué de ses fonctions, et ce, à compter du 12 juillet 2021, pour les raisons invoquées dans la note de service du 8 juillet 2021;

QUE tous les avantages dont bénéficie l'employé prennent fin le 12 juillet 2021;

QUE le directeur général soit autorisé à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution;

QUE le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier, le directeur du service concerné ou son représentant ainsi que tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidée aux présentes, à compter de maintenant.

« ADOPTÉE »

21-07-625 Entente / Occupation temporaire du domaine public / Productions Nous I inc. / Partie des lots 1 547 069, 1 547 068, 1 546 564, 2 776 544, 2 776 543 et 2 776 542 / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT le tournage à la Maison Trestler de la série « *N.O.U.S.* » par Productions Nous I inc.;

CONSIDÉRANT la demande formulée par Productions Nous I inc. d'avoir accès temporairement à des espaces publics à des fins de stationnement et de tournage;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une entente avec Productions Nous I inc. pour lui permettre d'occuper temporairement le domaine public, le tout afin de préciser les responsabilités de chaque partie;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, une entente avec Productions Nous I inc. pour l'occupation d'une partie des lots 1 547 069, 1 547 068, 1 546 564, 2 776 544, 2 776 543 et 2 776 542, du 11 au 14 juillet 2021 inclusivement, et ce, en contrepartie de la somme de 800 \$, soit 200 \$ par jour, taxes applicables non comprises.

« ADOPTÉE »

21-07-626 Demande de subvention / Programme Fonds canadien de revitalisation des communautés / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que la Ville veut offrir des lieux publics appropriés, sécuritaires et stimulants à ses citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que le programme du gouvernement fédéral « Fonds canadien de revitalisation des communautés » prévoit une aide financière pour ce type de projet dont la contribution maximale peut atteindre 750 000 \$;

CONSIDÉRANT que le projet de réaménagement de la route De Lotbinière satisfait aux exigences du programme susdit;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le chef de projets et la directrice du Service du génie et de l'environnement soient autorisés à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relatif à une demande d'aide financière dans le cadre du « Fonds canadien de revitalisation des communautés » et à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Ville s'engage à faire réaliser les travaux prévus à la demande et à assumer sa part des coûts et dépenses du projet.

« ADOPTÉE »

21-07-627 Acquisition / Lot 6 427 855 / Route Harwood / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT les résolutions 21-03-171, 21-04-328 et 21-05-376 prévoyant la promesse d'acquisition du lot 3 066 845 ainsi qu'une partie du lot 1 834 918;

CONSIDÉRANT l'avis de dépôt au cadastre le 28 mai 2021 du plan portant la minute 19309 de Claude Bourbonnais, arpenteur-géomètre, datée du 8 avril 2021, dossier A 4712-22A, dans le but de remplacer les lots 1 834 918 et 3 066 845 par les lots 6 427 854 et 6 427 855;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville procède à l'acquisition du lot 6 427 855 pour le prix de 2 440 566 \$, taxes applicables non incluses;

QUE le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte d'acquisition ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

21-07-628 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 18 h 16 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier